

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Encore des vestiges du patois dont l'existence est assurée  
**Autor:** Chessex, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227664>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Encore des vestiges du patois dont l'existence est assurée

par *Albert Chessex*

*De novembre 1949 à juin 1950, le Nouveau Conteur vaudois a bien voulu publier une série d'articles consacrés aux noms de familles romands qui sont demeurés tels quels, ou à peu près, dès les origines, c'est-à-dire depuis le temps où le français — langue étrangère — n'était pas encore parlé chez nous. Il y en a plus de quatre cents dont le sens est clair, sans compter les nombreuses variantes orthographiques. Ils constituent un trésor inaliénable, puisqu'ils sont désormais fixés et garantis par l'état civil.*

Mais il y en a d'autres, moins nombreux à la vérité, qui, partiellement contaminés par le français, ont néanmoins conservé un élément patois aisément reconnaissable. Comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, ils peuvent être classés en deux catégories. La première comprend les patronymes dont une partie seulement a été traduite en français, le reste du mot demeurant patois. Types : *Balavoine*, pour « ballaveina » ; *Froidevaux*, pour « fraîchevau » ; *Dessouslavy*, pour « dèsolavy ». Nous mettrons dans la seconde catégorie les noms de famille dont la prononciation a été plus ou moins adaptée aux habitudes phonétiques des gens parlant français. Types : *Vauthier*, pour *Vauthey*, qui s'est maintenu de son côté ; *Trabichet*, pour « trabetset » ; *Chevaux*, pour « tsavau » ; *Meige*, pour « meidzo ».

Demeuré intégralement patois, *Joliquin* serait « Galéquin ». Rappelons que le mot « quin » désignait le cadet de la famille, le plus petit, le plus faible, le « culot ». Au sens propre, quint = cinquième ; de là le sens de « petit doigt », d'où, par métaphore, celui de culot. Dans *Lequint*, l'article a été francisé, sinon nous aurions « Loquint » ou « Louquint ».

Chez nous, les gens affligés d'un goitre

ont été surnommés *Gottrau* (*Gottraux*). A côté de ces deux noms de famille, nous avons aussi l'hybride *Gottreux*, dans lequel la terminaison seule a été calquée sur « goitreux » ; cela suffit du reste à rendre le mot incompréhensible pour qui n'a aucune notion du patois. On sait d'autre part que le nom dialectal du narcisse (« gottrausa ») lui vient de son ovaire qui, après la floraison, grossit démesurément et fait comme un goitre sur la tige.

Les patronymes *Petitmermet* et *Petitprin* sont à la fois intéressants et amusants. D'abord, ils sont à peu près synonymes : « mermet », « marmet » veut dire petit et « prin », mince, fin, menu. Ensuite, le sens de tous deux est renforcé par l'épithète « petit » ; en somme, *Petitmermet* signifie « petit petit ». Cette tendance à renforcer la signification d'un mot, à surabonder dans son sens, est la même que celle qui nous pousse à dire avec Jacques-Dalcroze : « Les *petits* nains de la montagne... »

L'adaptation à la prononciation française ne porte parfois que sur une articulation. C'est le cas, par exemple, de *Roget*, patois : « rodzet », rouget ; de *Pigeon*, patois : « pindzon », pigeon ; de *Chaudet*,

patois : « tsaudet », diminutif de « tsaud », chaud; de *Monachon*, patois : « monatson », petit moine.

Parmi les patronymes qui ont intrigué les étymologistes, on peut citer *Jeandupeux*. Quelques-uns d'entre eux n'ont pas vu qu'il s'agit là d'un simple nom d'origine ou de voisinage. Ils ont cru y voir un sobriquet humoristique signifiant à peu près : Jean le pauvre diable, Jean qui ne possède pas grand chose, Jean qui a « peu » de biens, ou, peut-être, peu d'intelligence. En réalité, nous avons là le toponyme très fréquent au Jura bernois : le Peu-Chapatte, le Peu-Péquignot, le Peu-Claude, le Peu-Girard, etc. Le fait que la famille Jeandupeux est originaire des Breuleux confirme cette étymologie. Quant à l'*x* final et parasite, on sait bien que l'orthographe des patronymes ne brille pas

par la logique ! Ce mot patois « peu » correspond aux « puy » de l'Auvergne et signifie colline, mont. En français, Jeandupeux serait Jeandelacolline ou Jeandumont. (Dans le canton de Vaud, nous aurions dit : Jeanducrêt.)

Certaines adaptations à la prononciation française n'affectent que la dernière syllabe du nom. En voici quelques exemples : *Ansermet*, *Ansermot*, *Ansermoz*, formes patoises d'Anselme, ont été francisés en *Ansermier* ; *Anthonet*, diminutif dialectal d'Antoine, en *Antonnier* ; *Berthet*, en *Berthier* ; *Girardet* en *Girardier* ; *Nicolet* en *Nicolier* (*Nicollier*).

Ailleurs, les voyelles sonores *a* ou *o* ont été transformées en *e* atone. Exemples : *Bollat*, devenu *Bolle* ; *Borlat* ou *Borloz*, devenus *Borle* ; *Racloz*, devenu *Racle* ; *Favrat*, *Favrod*, *Favrot*, devenus *Favre*, etc.

## BILLET DU CRAZET

# On a tué un gendarme

Il était une fois — non, ce n'est pas un conte de fée — il était une fois un bon Vaudois qui se nommait Charles Bornet. Ce n'était pas un Vaudois du Plateau, de cette plaine qui part de chez nos chers « Konfédérés » et aboutit au si tellement beau lac de Lausanne (on peut bien l'appeler comme ça, pour une fois), mais un pur montagnard, bien brun, bien souple et solide, comme ces cuirs qu'on voit chez les cordonniers de par nos villes.

Le malheur avait voulu que Bornet épousât une femme... Le fait en lui-même n'aurait rien de spécial, si je ne disais que cette femme, c'est une pie qu'il aurait fallu la nommer, tant elle faisait de bataillages, de cancaneries et tout le bataclan. A maintes reprises, Charles l'avait grondée, punie, mais rien n'y faisait, la Marie ne pouvait tenir sa langue. Ça fai-

sait vergogne dans le village. On y avait vu souvent de charmantes ou pas charmantes personnes causer plus que de raison, mais la Marie les surpassait toutes, tellement que beaucoup de vieilles filles, l'épicière et autres gentes féminités en étaient jalouses !

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi Charles avait épousé cette commère ; il est vrai que l'on dit que l'amour est aveugle ; peuh ! il est sourd, l'amour, sans erreur possible.

Pour en revenir à mon histoire, Charles apprit un jour que le dénommé Maurice-le-lugubre quittait le village. Ce Maurice possédait justement un pré voisin de celui de Bornet. Il ne fallait pas laisser passer une pareille affaire et Charles dit à la Marie qu'il irait le soir en parler au villageois.